

Les différents visages de la pauvreté au sein de la Métropole de Lyon

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 149 • Octobre 2024

En 2021, un habitant sur six vit sous le seuil de pauvreté dans la Métropole de Lyon, soit 220 500 personnes. À Lyon et à Villeurbanne, les personnes pauvres sont souvent jeunes et vivent seules. Les ménages pauvres sont fréquemment constitués de familles vivant en logement social dans l'est et le sud de la Métropole. Dans l'ouest, là où le nombre de personnes pauvres est le moins élevé, les propriétaires et les familles monoparentales sont plus fréquents parmi les ménages pauvres.

Un habitant sur six est pauvre dans la Métropole de Lyon

Dans la Métropole de Lyon, en 2021, 220 500 personnes vivent sous le **seuil de pauvreté**, soit un résident sur six. Par définition, celles-ci ont moins de 1 155 euros par mois pour vivre pour une personne seule, et moins de 2 425 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

L'accueil et l'accompagnement social des personnes précaires sont une des missions de la Métropole de Lyon. Mieux les identifier et connaître leur lieu de résidence permet aux services de la Métropole d'adapter l'offre sociale sur le territoire et de lutter contre le non recours aux droits.

Les familles nombreuses (trois enfants et plus) ou monoparentales sont les ménages les plus touchés par la pauvreté : respectivement 31 % et 30 % de la population de ces familles est pauvre. Les ménages jeunes sont les plus vulnérables : un quart des membres d'un ménage dont le référent fiscal a moins de 30 ans est pauvre, contre un dixième pour ceux dont le référent fiscal a 75 ans ou plus. Les ménages pauvres de la Métropole de Lyon résident souvent dans un logement social. Le taux de pauvreté des locataires du parc social est de 40 %, alors qu'il n'est que de 18 % pour les locataires d'un logement privé et de seulement 5 % pour les propriétaires.

La population exposée à la pauvreté n'est pas également répartie dans les différentes **conférences territoriales des maires (CTM)** de la Métropole. Le taux de pauvreté le plus élevé se trouve dans celle des Portes du Sud (29,2 %), puis dans celles de Rhône-Amont (21,6 %) et de Villeurbanne (21,2 %). Les CTM de l'ouest de la Métropole (Val-de-Saône, Ouest-Nord, Val d'Yzeron) détiennent les plus faibles parts de personnes pauvres (8 % de la population).

À Lyon et à Villeurbanne, les personnes pauvres sont souvent jeunes et vivent seules

Les 220 500 personnes pauvres de la Métropole sont réparties dans 93 700 ménages. Parmi ces derniers, plus d'un sur deux vit à Lyon ou à Villeurbanne, soit 49 660 ménages ► **figure 1**.

Les CTM de Lyon et de Villeurbanne se démarquent par la relative jeunesse de leur population pauvre. L'âge moyen du référent fiscal des ménages pauvres est de 44 ans à Lyon et de 45 ans à Villeurbanne (contre 47 ans à l'échelle de la Métropole). Plus de la moitié des ménages pauvres de Lyon et de Villeurbanne sont des personnes seules (respectivement 60 % et 53 %, contre 48 % pour l'ensemble de la Métropole).

► 1. Indicateurs sur les ménages pauvres par CTM en 2021

CTM	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de ménages pauvres	Part de ménages d'une seule personne (en %)	Part de ménages vivant en logement social (en %)	Âge moyen du référent fiscal	Part des prestations sociales dans le revenu (en %)	Part du salaire dans le revenu (en %)
Lyon	15,7	36 040	59,8	42,6	44	37,9	36,0
Villeurbanne	21,2	13 620	52,5	45,1	45	40,8	35,4
Les Portes du Sud	29,2*	9 830	31,2	64,3	50	45,4	33,8
Rhône-Amont	21,6	8 550	33,0	59,2	51	43,7	32,6
Lônes et Coteaux du Rhône	16,9*	7 100	42,0	52,8	50	40,8	35,0
Porte des Alpes	17,3	6 930	36,0	53,7	50	40,4	35,8
Plateau Nord	16,2	4 870	41,9	65,1	51	41,7	34,2
Val d'Yzeron	8,0	2 960	47,1	37,3	49	35,7	40,9
Ouest-Nord	8,0	1 950	50,1	49,4	49	36,8	37,9
Val-de-Saône	7,9	1 850	44,9	43,9	51	33,7	37,2
Métropole de Lyon	17,0	93 700	48,4	49,5	47	40,3	35,3

* calculé compte tenu du secret statistique et fiscal communal
Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2021.

À Lyon, près de la moitié des ménages pauvres réside dans un logement du parc locatif privé, tandis que 43 % d'entre eux résident dans le parc social. À Villeurbanne, la part de locataires du parc social et celle du parc privé sont proches (respectivement 45 % et 44 %). L'offre de logement social à Lyon, moins importante par rapport au parc privé, pourrait expliquer cette part légèrement plus faible. Dans ces deux CTM, seulement un ménage pauvre sur dix est propriétaire de son logement, mais c'est également dans ces deux communes que l'on retrouve les plus faibles parts de propriétaires.

En partenariat avec :



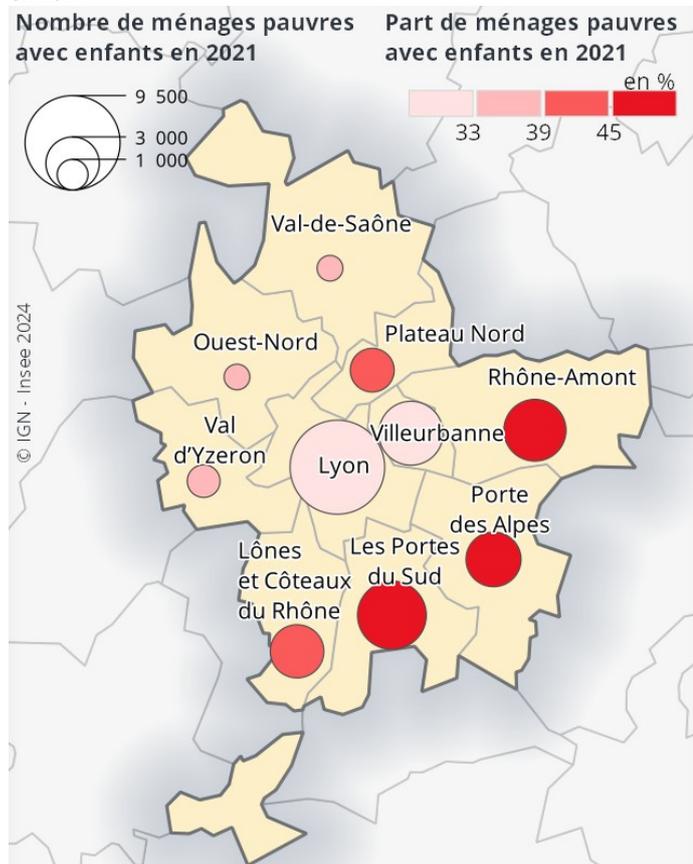
La Métropole de Lyon est cheffe de file des politiques sociales et médico-sociales sur le territoire métropolitain. Elle accueille, oriente, accompagne plus de 400 000 usagers par an dans les Maisons de la Métropole de Lyon. Une partie d'entre eux sont suivis pour de l'accompagnement social auprès des personnes en difficulté, pour l'accès au logement, pour des problématiques budgétaires, de violences conjugales, etc. Engagée dans l'expérimentation nationale « Territoires Zéro non-recours », la Métropole de Lyon a souhaité mieux évaluer la diversité des profils des personnes précaires dans les différents territoires qui la composent, pour mieux faire connaître l'offre de service adaptée à leur situation.

Des familles pauvres en logements sociaux dans l'est et le sud de la Métropole

Quatre ménages pauvres sur dix de la Métropole résident dans les CTM de Plateau Nord, Rhône-Amont, Portes du Sud et Lômes et Coteaux du Rhône (37 280 ménages).

Dans ces territoires, les ménages avec un enfant ou plus sont souvent en situation de pauvreté ► **figure 2**. La moitié des ménages pauvres héberge au moins un enfant mineur dans les Portes du Sud (36 % pour l'ensemble de la Métropole).

► 2. Nombre et part de ménages pauvres avec enfants par CTM en 2021



Lecture : 9 430 ménages pauvres avec au moins un enfant de moins de 18 ans résident dans la CTM de Lyon, où ils représentent 26 % des ménages pauvres

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), 2021.

Si un cinquième des ménages pauvres sont des couples avec enfants dans l'ensemble de la Métropole, cette configuration familiale est davantage répandue dans les Portes du Sud, un tiers des ménages pauvres étant dans cette situation. Cette part s'élève à 30 % pour la Porte des Alpes et Rhône-Amont.

Les familles nombreuses sont particulièrement concernées par la pauvreté dans ces CTM. Elles représentent 17 % des ménages pauvres dans les Portes du Sud, contre respectivement 6 % et 9 % pour les couples avec un et deux enfants.

C'est également le cas des familles monoparentales, qui correspondent à un ménage pauvre sur cinq, particulièrement celle de Plateau Nord où elles composent 22 % des ménages pauvres (contre 18 % dans la Métropole). Un quart de ces familles monoparentales accueille en leur sein trois enfants ou plus dans ces CTM.

Près des deux tiers des ménages pauvres résident en logement social dans les communes de Plateau Nord et Portes du Sud (contre la moitié à l'échelle de la Métropole).

En raison de la forte proportion de familles, la part du revenu des ménages pauvres issu des prestations familiales est plus élevée dans ces cinq CTM (15 %) que dans le reste de la Métropole (12 %). Les prestations sociales contribuent plus fortement au revenu des habitants de ces CTM (43 % contre 40 % au niveau de la Métropole), la part issue des minima sociaux étant également forte.

Les communes de Plateau Nord et de Lômes et Coteaux du Rhône se placent à mi-chemin entre les CTM de l'est et ceux de l'ouest lyonnais. La part de familles avec au moins un enfant ou celle de ménages d'une seule personne en sont des exemples. La part de logements sociaux les rapproche en revanche des CTM de l'est lyonnais.

Dans l'ouest, des propriétaires pauvres et des familles monoparentales

Seulement 7 % des ménages pauvres de la Métropole (6 760 ménages) habitent dans les CTM de Val d'Yzeron, Ouest-Nord et Val-de-Saône.

Dans ces zones de l'ouest du territoire, les ménages pauvres sont plus fréquemment propriétaires, à l'image de la population. Un quart d'entre eux possède leur logement dans le Val-de-Saône et le Val d'Yzeron, et un ménage sur cinq dans la CTM Ouest-Nord (contre 14 % à l'échelle de la Métropole).

Dans les CTM de Val-de-Saône et Val d'Yzeron, deux populations précaires différentes coexistent. D'une part, des familles monoparentales (plus d'un ménage pauvre sur cinq) résident plus souvent dans le logement social. D'autre part, des ménages pauvres propriétaires sont souvent des personnes seules ou des couples sans enfants, dont le référent fiscal a plus de 50 ans.

La part du revenu issu du patrimoine est la plus élevée dans ces trois CTM, tout en étant limitée (4 % des revenus pour ces trois territoires, contre 2 % pour la Métropole). Dans l'ensemble de la Métropole, le salaire compose un tiers du revenu des ménages pauvres. Dans les CTM de l'ouest, il en représente cependant près de 40 %.

Timothée Barnouin, Aline Labosse (Insee)

► Sources et définitions

Le **fichier localisé social et fiscal (Filosophi)** rapproche les données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et les données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, CCMSA). Ces données concernent les personnes qui vivent dans un logement dit ordinaire.

Un individu est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté** (60 % du niveau de vie médian soit 1 155 € pour une personne seule en 2021).

Les **Conférences territoriales des maires (CTM)** sont des divisions de la Métropole de Lyon, lieux d'échanges et de réflexions entre les communes, ainsi qu'entre les communes et la Métropole de Lyon. La composition des CTM est disponible sur https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/institution/20210316_pacte-coherence-metropolitain.pdf.

► Pour en savoir plus

- Bianco E., Labosse A., Mugnier S., « Un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 165, juin 2023.
- Bolusset A., Burel G., Gerardin M., Labosse A., Léger F., Lemaire P.-O., Thillet J.-F., Thouilleux C., Vallès V., « Panorama de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes, n° 11, octobre 2023.

